



COMMUNE DE DESHAIES

Envoyé en préfecture le 10/10/2016
 Reçu en préfecture le 10/10/2016
 Affiché le 
 ID : 971-219711116-20160930-M20160461-DE

VOTE

Pour : 18
 Contre : 00
 Abstention : 01
 Ne prend pas part : -
Adopté à la majorité

L'an deux mille seize, le vendredi trente septembre, suite à la convocation du 22 septembre 2016, le conseil municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à **dix-huit heures trente minutes** à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, BERNIER Maritza , MANIOC Alain , OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2ème adjoint, 3ème adjoint, 4ème adjoint, 5ème adjoint, 7ème adjoint*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, ALIDOR Fritz, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (*conseillers municipaux*),

Absents excusés : GUILLAUME Alphonse – BARRE Augustina, MATHIASIN Max,

Sont absents : NISUS Eric, SABAS Sydney, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, FLEMIN Félix

Secrétaire de séance : OPET Ghislaine.

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES
 Directrice adjointe : Lovely ESDRAS

Secrétaire Administrative : Odile OPET

N°: SEC / 2016 / 10 / 20
 Affiche le **03 OCT. 2016**

=====
 Certifiée exécutoire
 par le Maire compte
 tenu de l'affichage et
 de la réception en
 Préfecture le

 Deshaies, le
 La Directrice Générale
 des Services
 Mylène LACIDES

Deshaies, le 03 octobre 2016

Le Maire

Jeanny MARC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication.

Décision Modificative : Fonds d'Aide aux Communes (F.A.C 2016)

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire rappelle que lors de sa séance du 28 juin 2016, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la subvention de 280 000 €, au titre du Fonds d'Aide aux Communes de 2016, pour les projets déclinés au tableau suivant :

Affectation	Montant
Projet d'Ecoles (TPS, mobilier, équipement numérique..)	84 000 €
Aménagement de la salle de délibérations	24 000 €
Rénovation du Stade Municipal	62 000 €
Construction de la Mairie annexe	110 000 €
Total	280 000.00 €

.../...



COMMUNE DE DESHAIES

.../...

Compte tenu de l'approche de la clôture budgétaire et en l'absence de réponses de certains co-financeurs pour la réalisation des projets susvisés, Madame le Maire propose la nouvelle répartition du crédit comme suit :

Affectation	Montant
Etudes	23 160.46 €
Logiciel	16 654.75 €
Mobilier scolaire	4 017.03 €
Travaux bâtiments scolaires	4 312.70€
Reconstruction de l'Ecole de Ferry	231 855.06 €
Total	280 000.00 €

DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 28 avril 2016

Vu la délibération n° 16-03- 29 du Conseil Municipal en date 28 juin 2016 ;

Considérant que la commission financière s'est tenue le 19 septembre 2016 ;

Considérant la nécessité pour la commune de réaliser son programme d'investissement

DECIDE à la majorité

Article 1 : D'APPROUVER la décision modificative du FAC 2016

Article 2 : D'AFFECTER les 280 000 € pour les travaux cités dans le tableau ci-dessus.

Article 3 : De DONNER pouvoir au maire pour mettre en application la présente délibération.

Article 4 : Madame le Maire et la Directrice Générale des Services sont chargées chacune en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme



Le Maire

Jeanny MARC